



CHANVRE

Fiche filière

À retenir

La France est le **2^e** producteur mondial de chanvre
1^{er} producteur européen de chanvre
5 chanvrières
4 produits issus de la première transformation du chanvre : le chenvevis (graine), la chènevotte (partie centrale), les fibres (parois végétales) et les fines (parties issues de la transformation).



ORGANISATION

La filière du chanvre en France s'organise autour de l'interprofession Interchanvre en charge de la promotion et du développement de la filière, et de l'institut technique Terres Inovia.

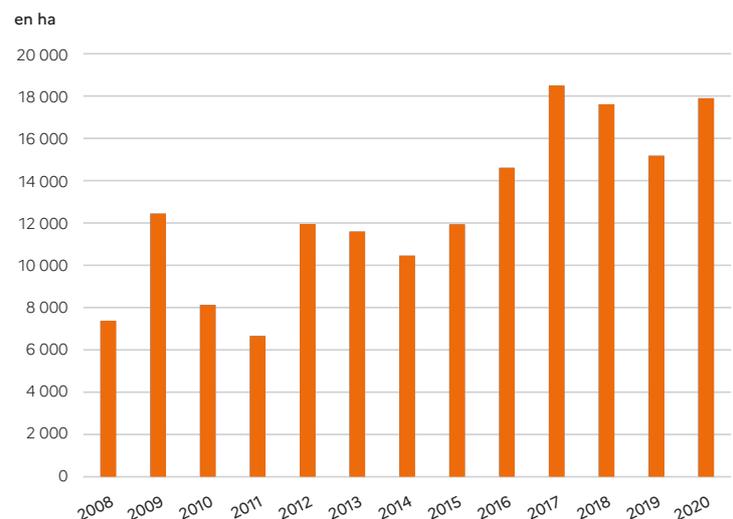


PRODUCTION

- Près de 18 000 ha cultivés en France en 2020, par plus de 1 500 producteurs – 20 000 ha en 2021 ;
- Plus de 100 000 t de paille défibrée par an ;
- 5 chanvrières localisées dans la moitié nord du pays.
- Contrairement aux variétés de chanvre désignées comme cannabis, le chanvre contient très peu de tétrahydrocannabinol (THC), la molécule psychoactive. La culture industrielle du chanvre est donc uniquement autorisée en France, même si elle est très contrôlée, pour une concentration en THC inférieure à 0,2 % (pour le cannabis, elle est supérieure à 10 %). D'autre part, on note les débuts d'une filière à usage thérapeutique. Autrefois cultivée en masse, puis abandonnée pour les matières synthétiques, cette fibre est de retour et sa production atteint des records historiques. La France a triplé sa surface en 30 ans. Elle est aujourd'hui le premier producteur en Europe.

Source : InterChanvre

Évolution des surfaces cultivé en chanvre



Source : ASP



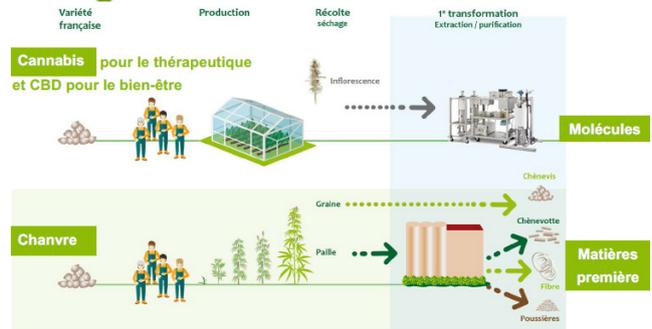
BASSINS DE PRODUCTION (CAMPAGNE 2020/21)



Source : InterChanvre



Dissociation des noms et modes de production



COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION

La plante est transformée en France pour donner 4 types de produits : la graine (11 % du poids et 21 % de la valeur économique), la chènevotte (granulat représentant 44 % du poids, 27 % de la valeur économique), la fibre (24 % du poids, 50 % de la valeur économique) et les poussières (21 % du poids, 2 % de la valeur économiques).

Source : InterChanvre



UTILISATION

La graine est utilisée en alimentation humaine (15 % dont l'huile), en alimentation animale (53 % oisellerie – 28 % appâts pour poissons), la fleur est utilisée dans l'industrie pharmaceutique, la chènevotte en litière pour animaux (50 %), dans le bâtiment (14 %) et en jardinerie et espaces verts (paillage 22 %). Les fibres sont utilisées en papeterie (56 %), en isolation (29 %), en plastiques biosourcés (9 %) et en textiles (1 %). Les poussières sont valorisées en énergie.

Source : InterChanvre



ÉCHANGES

Il y a très peu d'exportations de chanvre, la quasi-totalité des volumes est utilisée en France (111 tonnes exportées en 2020/21). Néanmoins, les exportations étaient nulles ces 5 dernières années. Les importations sont par ailleurs elles aussi très faibles (327 tonnes la campagne passée).